

Série de fiches d'éducation financière

Où emprunter de l'argent ?



Idée originale



Réalisation

Chantale Audet et Amélie Bourret
Autrement dit – www.autrementdit.ca

Collaboration

- Lili Plourde, directrice générale d'Autisme Québec
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec
- Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Illustrations

Charles-David Laflamme

Révision linguistique

David Rancourt

Graphisme

Stéphanie Rivet – Pulsation graphique

Cette fiche fait partie d'une série de fiches d'éducation financière. Les fiches sont gratuites et libres d'utilisation. Merci de les citer quand vous les utilisez.

Elles ont été rédigées en langage clair et simple pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.

Un conseil pratique

Consultez la fiche *Introduction à la série de fiches d'éducation financière*. Elle vous donnera une vue d'ensemble de tous les thèmes abordés.

Comment citer cette publication

Autisme Québec. *Où emprunter de l'argent*.
Série de fiches d'éducation financière. Québec, 2020.

Remerciements

Cette série de fiches d'éducation financière a été conçue avec le soutien de nombreuses personnes. Ces personnes ont généreusement accepté de partager leur expérience pour choisir les sujets les plus pertinents, elles ont commenté les nombreuses versions rédigées et elles ont fait part de leurs suggestions tout au long du développement.

Un sincère merci à toutes ces personnes, donc, personnes autistes, parents, intervenants et spécialistes de la gestion des finances personnelles.

Plus spécifiquement :

Mathieu Bérubé-Le May, Christophe Comeau, Brigitte Coutu, Léonie Dancause, Madeleine Gagne, Francine Hamel, Charles-David Laflamme, Marie Lambert, Lucie Latour, Élisabeth Le May, Justin Matte, Andrée Paradis, Jean-François Picard, Laurent Rainville, Alain Rheault, Jacinthe Rochette, Anne Seigneur

Aussi, nous souhaitons remercier d'autres personnes qui ont jeté leur regard sur les fiches de façon ponctuelle. Elles se reconnaîtront sûrement !

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour la subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité d'Autisme Québec. Un merci tout spécial à Camille Beaudoin, Nathalie Depocas et Valérie Sauvé.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISBN 978-2-925115-00-7



Où emprunter de l'argent ?

Cette fiche t'aidera à savoir où emprunter de l'argent en cas de besoin.

Voici ce que tu y trouveras :

- 1. Qui peut te prêter de l'argent**
- 2. Des emprunts à éviter**
- 3. Comment bien emprunter**

1

Qui peut te prêter de l'argent

Plusieurs personnes ou organisations peuvent te prêter de l'argent. Elles te font alors un prêt. Obtenir un prêt est une forme d'engagement. Tu auras à respecter certaines exigences.

Avant même que tu puisses emprunter, le prêteur va se demander si :

- Tu as l'âge requis. Par exemple, il faut généralement avoir 18 ans pour demander une carte de crédit.
- Tu as les revenus nécessaires pour rembourser.
- Tu as un bon dossier de crédit. Pour en savoir plus, tu peux lire la fiche *Comprendre le dossier de crédit*.

Il peut aussi regarder la façon dont tu t'occupes de tes finances personnelles.

Savais-tu ?

Le dossier de crédit, c'est un document qui contient des renseignements personnels sur toi et de l'information sur tes habitudes financières.



Le prêteur pourrait aussi accepter de ne t'accorder un prêt qu'à certaines conditions.

À la condition que tu aies un cosignataire

Le cosignataire est aussi appelé un codemandeur ou un endosseur. C'est quelqu'un qui signe le contrat de prêt avec toi. Il devient aussi responsable que toi du prêt. Si tu ne rembourses pas ton prêt, c'est le cosignataire qui devra le faire à ta place.

À la condition que le prêteur ait une garantie en échange

Une garantie, c'est par exemple une maison. Le prêteur pourrait te la reprendre si tu as vraiment trop de retard dans les paiements et si tu ne le rembourses toujours pas malgré plusieurs avis qu'il t'a envoyés.

Dans les prochaines pages, tu en apprendras plus sur les différents types d'emprunts. Il est possible toutefois que certains d'entre eux ne soient pas accessibles pour toi.

Emprunter de l'argent au gouvernement pour étudier

Si tu es étudiant, le gouvernement pourrait te prêter de l'argent. C'est ce qu'on appelle un prêt étudiant. C'est une bonne raison d'emprunter, car tes études pourraient te permettre d'avoir :

- De meilleures conditions de travail
- Un revenu plus élevé

Après tes études, tu auras un certain temps avant de devoir commencer à rembourser ton prêt étudiant. Tu pourras aussi bénéficier d'un taux d'intérêt peu élevé.

Selon ta situation, tu pourrais aussi recevoir un prêt qui se transforme en bourse. Informe-toi à l'Aide financière aux études pour vérifier si tu es admissible.

Aide financière aux études

www.afe.gouv.qc.ca/prets-et-boursesetudes-a-temps-plein/programme-de-prets-et-bourses/deficiences-fonctionnelles-majeures

Bon à savoir

Tant que tu es aux études, tu n'as pas à rembourser ton prêt étudiant. Tu n'as pas non plus d'intérêts à payer.



Emprunter de l'argent dans une institution financière

Les banques et les caisses populaires peuvent te prêter de l'argent de différentes façons :

Prêt personnel

Un prêt personnel, c'est un montant d'argent fixe qu'on te prête pour que tu fasses une dépense précise. Tu t'engages à le rembourser en montants égaux pendant une période déterminée qui peut aller jusqu'à 10 ans.

Plus la période de remboursement est courte, moins tu paies d'intérêts, mais plus chaque paiement est élevé.

Marge de crédit

Une marge de crédit, c'est un montant d'argent qu'on te prête et qui demeure disponible en cas de besoin. Si tu l'utilises, ton institution financière peut exiger que tu paies les intérêts chaque mois ou que tu rembourses un montant fixe minimum chaque mois.

La plupart du temps, le taux d'intérêt est moins élevé qu'avec un prêt personnel ou une carte de crédit.

Prêt hypothécaire

Un prêt hypothécaire, c'est de l'argent que l'institution financière te prête spécifiquement pour que tu achètes une propriété, comme une maison ou un condo. La durée de l'emprunt peut être longue, jusqu'à 25 ans !

Emprunter de l'argent à une compagnie de carte de crédit

Une carte de crédit permet d'emprunter de l'argent à une compagnie de crédit pendant une courte période. Cet argent sert à faire des achats. Dans les faits, la compagnie de la carte de crédit paie le commerçant pour toi.

Pour en savoir plus, tu peux lire la fiche *Comprendre la carte de crédit*.

Emprunter de l'argent à un magasin

Plusieurs magasins peuvent te permettre d'obtenir un bien de valeur comme un meuble, un électroménager ou une auto, même si tu n'as pas toute la somme nécessaire pour te le procurer.

Souvent, les magasins font un partenariat avec une institution financière. Ils s'occupent de faire la demande de prêt pour toi à leur institution financière partenaire. Tu signes alors une entente dans laquelle tu t'engages à rembourser ce que tu dois en un nombre de versements précis et à un pourcentage d'intérêts déterminé.

« Achetez maintenant, payez plus tard »

Tu as peut-être déjà vu une publicité où il était inscrit « Achetez maintenant, payez plus tard ». Ce genre de publicité propose une autre façon d'emprunter à un magasin.

Le magasin te permet de te procurer un bien tout de suite et toi, tu t'engages à commencer à le rembourser plus tard. Prends le temps de vérifier à quoi tu t'engages en signant le contrat avec le magasin.

La plupart du temps, si tu rembourses ton emprunt dans les délais, tu ne paieras pas d'intérêts.

Toutefois, si tu ne rembourses pas dans les délais prévus, attention ! Le magasin te facturera des intérêts depuis la date de ton achat. En plus, ces intérêts seront très élevés.

Dans tous les cas, si tu as l'argent pour payer un bien au complet au moment de l'achat, tu n'as probablement pas besoin d'emprunter.

Bon à savoir

Payer un bien de valeur au complet, dès l'achat, permet parfois d'obtenir un rabais.



Emprunter de l'argent à une personne que tu connais

Il est possible que ta famille ou tes amis proches acceptent de te prêter de l'argent sans te demander des frais ou des intérêts en retour.

Cette solution te paraît peut-être attirante. Toutefois, emprunter à une personne que tu connais est souvent délicat. Par exemple, les gens peuvent :

- Être mal à l'aise avec l'idée de prêter de l'argent
- Ne pas être en mesure d'en prêter
- Avoir peur de ne pas être remboursés
- Se sentir incapables de dire non

En fait, si demander de l'argent à quelqu'un est gênant, répondre à une demande d'argent l'est tout autant.



Emprunter de l'argent à un membre de sa famille ou à un ami peut créer des malaises.

Tu as déjà entendu l'expression « Les bons comptes font les bons amis » ? Cela veut dire que pour garder ses amis, il faut toujours remettre l'argent que l'on doit.

Si tu empruntes de l'argent à quelqu'un que tu connais :

- Écris le montant emprunté et la date à laquelle tu t'engages à l'avoir remboursé au complet.
- Redonne l'argent que tu dois dans les délais prévus et sans que la personne ait besoin de te le demander.

Tu éviteras ainsi bien des malentendus.

2 Des emprunts à éviter

Certains types d'emprunts peuvent paraître attrayants puisqu'ils donnent accès facilement et rapidement à de l'argent. Toutefois, tu dois t'en méfier, car ils peuvent coûter beaucoup, beaucoup plus cher.

En fait, il est toujours mieux d'éviter les façons d'emprunter qui suivent.

Emprunter d'un prêteur sur gages

Le prêteur sur gages te prête de l'argent, et en échange tu lui laisses un bien de valeur que tu possèdes. Un bien de valeur, ce peut être une télévision, un bijou, une console de jeux vidéo, etc.

Toutefois, tu dois savoir que l'argent que tu reçois équivaut rarement à la valeur du bien que tu laisses.

Si tu rembourses à temps, tu devras quand même payer des frais. Si tu ne rembourses pas au moment prévu, le prêteur sur gages vendra ton bien pour se rembourser.

Emprunter à un organisme d'avance sur salaire

Ça coûte ultra cher ! Les intérêts sont très élevés.

C'est un emprunt que tu fais à une compagnie pour avoir de l'argent rapidement. C'est un prêt de courte durée.

Tu t'engages à commencer à le rembourser à la compagnie dès que tu recevras ta prochaine paye.



Si un emprunt semble facile et rapide, informe-toi des conditions avant d'accepter. Il peut être très coûteux et désavantageux pour toi.

3

Comment bien emprunter

Emprunter, c'est un privilège. Le prêteur n'est pas obligé de prêter de l'argent.

Quand on emprunte de l'argent, le défi est de bien gérer son emprunt, c'est-à-dire de le rembourser dans les temps prévus.

Un emprunt bien géré permet de faire d'autres emprunts. Inversement, un emprunt mal géré peut empêcher une personne d'emprunter de nouveau.

À retenir

- Différentes personnes et organisations peuvent prêter de l'argent.
- Certains types d'emprunts sont vraiment à éviter.
- Quand tu fais un emprunt, tu t'engages à le rembourser dans les délais prévus.